



PROJET VRP

(Volontaires Recruteurs de Proximité)



Objectif du dispositif : aider les clubs à sensibiliser et recruter de nouveaux arbitres au sein de leur effectif.



10 VRP identifiés sur tout le territoire (cf carte)

Public cible : U15 à Séniors

Comment ça se passe pour mon club ?

- Le club prend contact avec le coordinateur VRP :
Jacques BADET – CTRA – jbadet@lbfc.fff.fr ;
- Le coordinateur VRP missionne un VRP pour prendre attache avec le club et convenir d'une première séance de découverte à l'arbitrage ;
- Si le club le souhaite, le VRP propose aux jeunes intéressés de mettre en place une deuxième séance sous quinzaine;
- A l'issue, le VRP orientera les jeunes intéressés vers une prochaine Formation Initiale en Arbitrage (FIA) ;



A RETENIR :

Le club doit être le déclencheur de l'opération via le coordinateur VRP. Le référent arbitre du club, le ou les arbitres du club ET l'éducateur de la catégorie ciblée doivent être investis dans ce projet.

Coordinateur VRP : Jacques BADET – CTRA
jbadet@lbfc.fff.fr

Les équipes de la LBFC se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches d'inscription.